



*Communiqué de Presse
Pour diffusion immédiate*

Dollard-des-Ormeaux élabore des mesures d’assouplissement fiscal pour ses résidents

Dollard-des-Ormeaux, le 28 novembre 2022 — Le conseil municipal a décidé d’élaborer une série d’initiatives ciblées d’assouplissements fiscaux visant à atténuer les contraintes économiques croissantes qui affectent les résidents de Dollard-des-Ormeaux.

La hausse des taux d’intérêt, combinée à l’augmentation vertigineuse des coûts des produits de base pour les familles, comme l’augmentation de 10 % du coût de la nourriture et de 14,01 % du coût du carburant, a fait en sorte **qu’un plan d’assouplissement ciblé pour soutenir les résidents en ces temps difficiles soit une priorité absolue**. Les années précédentes de politique économique saine ont donné à la Ville une certaine latitude, ce qui équivaut à des options fiscales qui peuvent avoir un impact positif sur les familles de Dollard-des-Ormeaux.

Alors que la Ville prépare son budget municipal pour l’année 2023, les mesures d’allègements tiendront également compte d’une hausse attendue des coûts des services partagés, qui seront appliqués aux propriétaires de Dollard-des-Ormeaux par l’agglomération de Montréal. Le rôle d’évaluation foncière des maisons unifamiliales de Dollard-des-Ormeaux a augmenté de 47 %, portant la moyenne générale de toutes les propriétés à 45,1 %, ce qui laisse présager **une croissance importante de la cotisation aux services partagés de l’agglomération de Montréal**.

– 30 –

Contact :

Natalia Correa
Chef de section — Communications
514 779-9045
ncorrea@ddo.qc.ca
ville.ddo.qc.ca